

LES AFFICHES

D'ALSACE ET DE LORRAINE

Parutions
mardi et vendredi

MONITEUR DES SOUMISSIONS ET VENTES DE BOIS DE L'EST

NUMÉRO 85 • 23 Octobre 2020 • Prix 1,10€

DANS CE NUMÉRO

Action publique :
projet de loi ASAP

Activité des entreprises
alsaciennes

Comité de Bassin
Rhin-Meuse



EXPERTS-COMPTABLES

Le Conseil de l'Ordre régional
du Grand Est sur les rails



dossier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le Conseil de l'Ordre régional des experts-comptables
du Grand Est sur les rails

Séquence inédite à Metz le vendredi 9 octobre avec l'assemblée générale simultanée des trois conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables de Lorraine, d'Alsace et de Champagne pour mettre sur les rails le Conseil de l'Ordre régional unifié du Grand Est qui deviendra effectif le 4 décembre prochain.



Virginie Vellut (Champagne Ardennes), Charles-René Tandé, président du conseil national supérieur, Valérie Creusot-Rivière (Lorraine) et Christian Berthold (Alsace)

« On a fait cette assemblée en toute sérénité ! » Valérie Creusot-Rivière, présidente de l'Ordre des experts-comptables de Lorraine désamorce d'entrée tout conflit ou contentieux quel qu'il soit dans l'engagement pour la réforme d'un Ordre unifié à l'échelle du Grand Est. Plus sereine que ce ne le fut en tout cas du côté de Montpellier et Toulouse si l'on en croit Charles-René Tandé, président du conseil supérieur, invité d'honneur de cette journée organisée aux Arènes à Metz. Ce dernier est revenu sur la chronologie de cette réforme de fusion des Ordres régionaux en format grande région. « Cela fait un certain temps que l'on travaille à ce processus. Depuis la sortie de la loi PACTE. On a été élus il y a 4 ans pour un mandat de deux ans pour mettre en place les grandes régions. Il s'est prolongé car la réforme a mis du temps à être appliquée. Mais on se connaît car les présidents de l'Ordre au niveau régional siègent au conseil supérieur. Ils ont l'habitude de se voir. Et quand j'évoque les difficultés à Montpellier et Toulouse, ce n'est pas au niveau des élus, mais des territoires que ça coince et ce dans tous les domaines, car tout part à Toulouse. »

« Aucune région n'avait envie de cette réforme... »

Et c'est Christian Berthold, président du Conseil de l'Ordre des experts-comptables d'Alsace qui, sans langue de bois, a clairement expliqué : « Finalement il faut dire qu'aucune région n'avait envie de cette réforme. Personne n'avait envie de ça. Nous on aime bien les Lorrains, on aime bien les Champenois, les Ardennais... Bon ça se gère, on explique les choses, on fait preuve d'un peu de pédagogie, de diplomatie aussi et on arrive à faire prendre la mayonnaise. » En clair c'est un peu contraint et forcément voire à reculons que bon nombre de conseils régionaux des experts-comptables se sont engagés dans cette réforme. Et Valérie Creusot-Rivière a d'emblée fixé les limites de cette fusion. « Bien sûr évidemment on devient Conseil régional des experts-comptables Grand Est avec un siège à Strasbourg, cependant on maintient nos représentations territoriales sur les anciennes régions de Lorraine et de Champagne car notre force c'est avant tout la proximité. Et de ce fait le plus gros de notre travail en commun a été de savoir comment faire pour conserver cette proximité. Certes, transférer un siège à Strasbourg est une chose, mais notre objectif est de rester sur le terrain aux côtés des consœurs et des frères, des représentants locaux et des institutionnels. » Même la désignation de Strasbourg pour l'accueillir n'a pas fait débat. « Non ce n'est pas un putsch alsacien pour mettre le siège à Strasbourg, relève encore la présidente lorraine, car c'est calqué sur les régions administratives. » Et parce que « la direction régionale des impôts est à Strasbourg et ça paraît plus confortable » confirme Christian Berthold. D'autant que « le ministre de tutelle de la profession est à Bercy » a encore rappelé Charles-René Tandé.

Équilibre du fonctionnement

Les présidents des conseils régionaux ont donc choisi avec beaucoup de pragmatisme de faire en sorte que le fonctionnement du nouvel édifice Grand Est soit le plus équilibré possible. « Il y aura naturellement une répartition des tâches. Il y a des fonctions qui nécessitent de connaître les frères et sœurs qu'on a en face de soi. Il est essentiel qu'il y ait des élus qui continuent d'avoir des échanges avec les professionnels » ajoute le président alsacien. Virginie Vellut, présidente du Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Champagne, veut rester positive. « Pour les assemblées générales par exemple, nous allons devoir réinventer ce rendez-vous, imaginer plus de coordination, plus de communication pour l'ensemble des rencontres que nous organisons, mais nous ferons preuve d'adaptabilité comme nous l'avons montré pendant la crise du Covid 19. » Valérie Creusot-Rivière a bien insisté sur

l'aspect formation. « Aujourd'hui l'institution forme les frères, forme les experts-comptables stagiaires. On ne va pas former des gens de Nancy à Strasbourg ou à Reims ou inversement. La formation doit avoir lieu en local. Notre profession si elle veut avoir du sens doit être en contact avec l'économie. Il faut naturellement garder le contact avec les acteurs locaux de l'économie. Et ça a été très fort au moment du Covid, il faut qu'on le conserve. » Mais nos présidents ont bien conscience qu'on perdra malgré tout un peu de proximité notamment dans les AG parce que les gens de Reims n'iront pas forcément à Strasbourg.

Le ou la présidente...

On connaît le siège mais pas encore le nom du futur président de ce Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Grand Est. Ou présidente d'ailleurs. On le saura courant novembre vers le 9 novembre. « Son élection aura lieu juste après celle de la présidentielle américaine » sourit Charles-René Tandé. Globalement l'essentiel des missions des Conseils de l'Ordre des experts-comptables est sauvegardé à l'échelle de chaque région. En matière de moyens généraux, des synergies et mutualisations ne sont pas à exclure. Et pas forcément à Strasbourg. « En fait tout change et rien ne change » résume habilement le président du Conseil supérieur. Mais la nouvelle coordination qui va se mettre en place demandera plus de communication. « Il va falloir apprendre à communiquer » conclut Charles-René Tandé.

La toute nouvelle organisation du Conseil de l'Ordre régional des experts-comptables Grand Est comprendra 30 élus, 10 femmes et 20 hommes avec un siège à Strasbourg.

Les experts-comptables et la crise sanitaire

« La profession a été très présente pendant la crise du Covid. Au moment du confinement à la mi-mars heureusement que les cabinets ont assuré la continuité parce que dès la fin du mois il y avait 8 millions de bulletins de paie à régler. Et dans la foulée il a fallu aider les chefs d'entreprise pour les dispositifs d'aide. Et la profession a là aussi été immédiatement réactive. On a assuré l'ensemble des missions. » Charles-René Tandé se félicite de la réponse des experts-comptables en cette période de crise. On pourrait ajouter le temps de réponse de la profession. « Aujourd'hui on peut se féliciter de l'existence d'une profession réglementée comme la nôtre. On se rend compte de l'utilité de tels services encadrés. Nous sommes aussi un relais d'information entre le gouvernement et les chefs d'entreprise. Nous avons aussi tenu notre rôle d'assistance et de conseil aux chefs d'entreprise. » Valérie Creusot-Rivière affirme pour sa part que cette réactivité était aussi le fruit « d'une technologie maîtrisée au sein de nos entreprises, la plupart étant déjà digitalisées. En 24 ou 48 heures on a tous délocalisé nos cabinets quelle que soit la taille. »

Autre phénomène mis en exergue par Christian Berthold. « On a réussi à mettre le pied dans la porte d'un certain nombre d'institutions et partenaires comme les chambres consulaires pour discuter avec eux en direct et mettre en place un dialogue qui n'existe pas forcément avant. » Virginie Vellut de son côté a tenu à remercier tous les collaborateurs qui ont relevé ce défi face à la crise. « Une crise qui a permis de nous identifier grâce au formidable coup de projecteur porté sur notre profession. Aujourd'hui on est dans un second temps à savoir comment on gère la relance, la poursuite de l'activité. Nous devrons continuer à jouer à fond notre rôle de partenaire de confiance. »

Moins de dépôts de bilan...

Témoins privilégiés de l'activité économique, les experts-comptables sont naturellement en mesure de diagnostiquer un état de l'économie de leur région. Charles-René Tandé : «On constate qu'il y a à ce jour moins de dépôts de bilan en ce début d'automne qu'à la même période de 2019. C'est normal car toutes les aides, les PGE notamment, ont permis aux entreprises d'avoir une bonne trésorerie. En revanche il y a des licenciements. Et là tout dépend des secteurs d'activités. Certains ne repartent pas, je pense à l'événementiel. Autre préoccupation, les entreprises moyennes, qui vont avoir à rembourser les prêts. Des remboursements qui vont fortement pénaliser ces entreprises pour investir. Elles n'auront plus les capacités d'endettement pour l'investissement. Et c'est encore difficilement mesurable. Mais c'est handicapant pour le futur.»

« Comment investir avec ce manque de visibilité ? »

Et les experts-comptables se retrouvent en première ligne pour « pousser les chefs d'entreprises à faire un peu de prospective. On est là pour les accompagner. Il faut aujourd'hui faire des plans pour savoir comment ils vont rembourser » ajoute Valérie Creusot-Rivière. Mais à l'évidence, pour le président du conseil national supérieur de l'ordre des experts-comptables, « le plus dramatique c'est le manque de visibilité. Comment investir, faire des opérations de croissance quand on ne sait pas comment va évoluer cette crise. Investir c'est avoir confiance dans l'avenir. Mais sans visibilité comment diriger une entreprise ? »

Enfin la profession des experts-comptables semble avoir plutôt bien franchi le cap de cette crise. « Collectivement la profession a plus de travail. C'était intense. On a traité la crise Covid et on avait l'activité normale. L'année est en surcharge de travail. Économiquement est-ce qu'on facture tout le temps que l'on passe sur

la crise, non ! Face à une entreprise en difficulté, on fait le travail mais on n'est pas payé. Ensuite les dépôts de bilan c'est l'année d'après. Économiquement parlant, la profession peut être amenée à souffrir en 2021 et 2022. L'activité expertise comptable a tenu, en revanche celle du consulting a beaucoup souffert. Elle a beaucoup chuté » détaille Charles-René Tandé.

Bernard KRATZ

Pour plus d'informations voir : <https://www.futurexpert.com>

Coordonnées :

• Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Lorraine :

46 Cours Léopold BP 80379 54007 Nancy Cedex

Tel. 03 83 39 20 00

• Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Alsace :

11 Avenue de la Forêt Noire CS 40033 67084 Strasbourg Cedex

Tel. 03 88 45 60 25

• Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Champagne :

41 Boulevard de la Paix 51 723 Reims Cedex

Tel. 03 26 85 18 78

Une profession qui recrute

Le Grand Est compte quelque 1453 experts-comptables avec 1407 sociétés d'expertise comptable, 464 experts-comptables stagiaires et 111 associations de gestion et de comptabilité. À l'échelle du pays on recense 19 000 experts-comptables (14 500 sont également commissaires aux comptes). Leurs cabinets emploient au total 120 000 collaborateurs et procèdent chaque année à près de 15 000 nouvelles embauches. Ces 15 000 recrues annuelles sont le plus souvent de jeunes diplômés de formation supérieure en gestion, finances ou de grandes écoles de commerce.

L'expertise comptable fait partie des rares professions qui recrutent en temps de crise. Elle enregistre un déficit annuel de 400 à 500 diplômés.



LES AFFICHES
D'ALSACE ET DE LORRAINE

ABONNEMENT
2 numéros par semaine +
Services numériques 24h/24



Renvoyez ce bulletin aux **Affiches d'Alsace et de Lorraine**, 3 rue St-Pierre-le-Jeune - BP 50238 - 67006 Strasbourg Cedex -
tél : 03.88.21.59.82 - email : abonnements@affiches-moniteur.com

1 an aux Affiches d'Alsace et de Lorraine (104 numéros) au prix de 55 €

à compter du :

Ci-joint la somme de 55 €, montant de l'abonnement pour un an, à l'ordre des Affiches d'Alsace et de Lorraine.
L'abonnement inclut l'accès au service de consultation des annonces et d'articles sur www.affiches-moniteur.com

NOM :

Prénom :

Activité professionnelle :

Adresse :

Téléphone :

Email :